POWELL, MLLE HANNAH—Taxe de 1881, montant à $3 00

Dix-neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Murat, Gravier, Palmyre et Gasquet, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 de l'îlet No. 217; les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 mesurent, chacun, 31 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 125 pieds. Les lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent, chacun, 35 pieds de face à la rue Olivier sur 100 pieds de profondeur. Le lot No. 14 mesure 29 pieds de face sur une profondeur de 125 et 148 pieds. Les lots Nos. 15, 16, 17, 18 et 19 mesurent, chacun, 31 pieds de face à la rue Gasquet sur 108 pieds de profondeur. Les dits lots Nos. 21, 22 et 23 mesurent, chacun, 34 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 157 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et Murat. Le dit lot No. 24 forme le triangle. Le lot No. 20 forme l'encoignure des rues Gasquet et Murat.

POMROY, CALEB M.—Taxe de 1881, montant à $3 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Cortez, Banks et Baudin. Dès que comme l'îlet No. 728.

PRAGER, CHARLES—Taxe de 1881, montant à $12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Thalie, Franklin et Erato, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 323, le dit lot No. 4 mesure 25 pieds de face à la rue Franklin sur 125 pieds de profondeur.

POYDRAS ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $120 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Commerce, Tchoupitoulas, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 63; le dit lot No. 12 mesure 42 pieds de face à la rue Commerce sur 120 pieds de profondeur. Le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Commerce et Poydras.

POYDRAS ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $120 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné lot No. 12 de l'îlet No. 62; le dit lot No. 12 mesure 43 pieds de face à la rue Peters sur 127 pieds de profondeur. Le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Peters et Poydras.

PAYSON, ASA—Taxe de 1881, montant à $3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 323, le dit lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Thalie sur 127 pieds de profondeur.

PFEFFER, FRANK—Taxe de 1881, montant à $10 80

Un certain lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Dryades, Tchoupitoulas et Thalie, désignés comme le lot No. 13 et une portion du lot No. A de l'îlet No. 1; le dit lot No. 13 et une portion du lot A mesurent 90 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur.

POELMAN, (HERITIERS) DR M.—Taxe de 1881, montant à $7 00

Une demie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Bassin, Enterpe et Franklin, désignée comme une demie du lot No. 6 de l'îlet No. 317; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

POELMAN, (HERITIERS) DR M.—Taxe de 1881, montant à $1 80

Une demie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Bassin, Enterpe et Franklin, désignée comme une demie du lot No. 6 de l'îlet No. 317; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur.

PRITCHARD, MME GEO. W.—Taxe de 1881, montant à $24 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Camp, Malpomène et Prytania, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 192, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Thalie sur 202 pieds de profondeur; le dit lot No. 4 mesure 71 pieds de face à la rue Thalie sur 117 pieds de profondeur; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Thalie et Camp.

PALMES, OLIVER—Taxe de 1881, montant à $18 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Erato, Camp et Thalie, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 155; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur.

PALMER, J. H. ET MME J. T. ELLIS ET F. F. RENDON—Taxe de 1881, montant à $1 80

Trois certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 323, le dit lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Thalie sur 127 pieds de profondeur; le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Thalie et Camp.

PAYNE, JAMES—Taxe de 1881, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Galvez, Lafayette et Poydras, désigné comme lots A et No. 17 de l'îlet No. 217; le dit lot A mesure 32 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 17 mesure 27 pieds de face de la rue Carondelet sur une profondeur de 100 pieds. Le dit lot A forme l'encoignure des rues Carondelet et Julie.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $24 00

Deux certains lots de terre et un certain passage, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bend, Clio, Howard et Rampart, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'îlet No. 600; les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent 63 pieds de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur.

PAVAGEAU, E.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Perdido, et Poydras, désignés comme lots Nos. 36, 37 et 38 de l'îlet No. 800; les dits lots Nos. 36, 37 et 38 mesurent 584 pieds de face à la rue Broad sur 285 pieds de profondeur.

PHILIPS SUC. DANIELS—Taxe de 1881, montant à $4 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 296; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Remparts sur 126 pieds de profondeur.

PARHAM, WM.—Taxe de 1881, montant à $1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 28 de l'îlet No. 518; le dit lot No. 28 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur 132 pieds de profondeur.

PARHAM, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à $3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Willow, Lafafayette et Poydras, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 444; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds.

POELMAN, ELLEN, FEMME DE J. DANIEL SCHERR—Taxe de 1881, montant à $21 00

Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clark, Génois, Banks et Palmyre, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 21, 22, 23 et 24 de l'îlet No. 706; le lot No. 1 mesure 34 pieds de face à la rue Génois sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent, chaque, 34 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 7 et 8 mesurent, chaque, 34 pieds de face à la rue Clark sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 9, 10, 11 et 12 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Clark sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 21, 22, 23 et 24 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Génois sur 138 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Génois et Palmyre; le lot No. 7 forme l'encoignure des rues Clark et Palmyre.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bend, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'îlet No. 600; les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent 63 pieds de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur.

PAVAGEAU, E.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Perdido, et Poydras, désignés comme lots Nos. 36, 37 et 38 de l'îlet No. 800; les dits lots Nos. 36, 37 et 38 mesurent 584 pieds de face à la rue Broad sur 285 pieds de profondeur.

PHILIPS SUC. DANIELS—Taxe de 1881, montant à $4 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Enterpe et Franklin, désigné comme une demie du lot No. 6 de l'îlet No. 317; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

POELMAN, (HERITIERS) DR M.—Taxe de 1881, montant à $1 80

Une demie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Bassin, Enterpe et Franklin, désignée comme une demie du lot No. 6 de l'îlet No. 317; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur.

PHILLIPS, SUC. DANIEL JR.—Taxe de 1881, montant à $12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 404; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 106 pieds.

PINLA, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à $15 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Prieur, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'îlet No. 408; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 81 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

PURDY, MLLE CORNELIA—Taxe de 1881, montant à $75 00

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Jullie et Notre Dame, désignés comme les lots Nos. 5 à 9 inclusivement et 12 à 15 inclusivement de l'îlet No. 10; les dits lots Nos. 5 à 9 inclusivement mesurent 196 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 90 pieds; les lots Nos. 10 à 15 inclusivement mesurent 80 pieds de face à la rue Notre Dame sur une profondeur de 105 pieds; et le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre Dame.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $42 00

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme lots Nos. 1 à 4 inclusivement de l'îlet No. 217; les dits lots Nos. 1 à 4 inclusivement mesurent 100 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 106 pieds.

PATEUR, MARY L.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julie, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 274; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Girod sur 127 pieds de profondeur.

PRATS, V—Taxe de 1881, montant à $15 00

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Gravier, Julie et Howard, désignés comme lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'îlet No. 248; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; le lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; le lot No. 20 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; le lot No. 21 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; les lots Nos. 21 et 22 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur. Le lot No. 20 forme l'encoignure des rues Liberté et Gravier.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM.—Taxe de 1881, montant à $27 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Gravier, désignés comme lot No. 22 de l'îlet No. 240; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Gravier sur 114 pieds de profondeur.

RIDDELL, JEFFERSON, D.—Taxe de 1881, montant à $34 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 226; le dit lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue Baronne sur 126 et 139 pieds de profondeur.

RIDDELL, MME MARY A.—Taxe de 1881, montant à $15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, Canal et Commune, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 267; le dit lot No. 11 mesure 23 pieds de face à la rue Remparts sur 124 pieds de profondeur.

ROGERS, W. N.—Taxe de 1881, montant à $36 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Malpomène, Constance et Terpsichore, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 143; le dit lot No. 6 mesure 90 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur, et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'encheérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur.

La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera réintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans, Bureau No. 24 rue Union.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le samedi, 21ème jour de juin A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes nécessitées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

SCHULE, SUC. D'AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à $7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Romparts, Thalie et Malpomène, désigné comme le lot No. 10 de l'îlet No. 237; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Bassin, sur une profondeur de 97 pieds.

SMITH, VVE JACQUES C—Taxe de 1881, montant à $4 30

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Liberté, Terpsichore et Howard, désignés comme lot No. 8 de l'îlet No. 352, le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 68 pieds de profondeur.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à $6 00

Trois quarts d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Galvez, Lafayette et Poydras, désigné comme trois-quarts de l'îlet No. 502.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à $6 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Caillioge, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 214; le dit lot No. 8 mesure 38 pieds de face à la rue St. Charles sur 118 pieds de profondeur.

RAFTER, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Caillioge, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 214; le dit lot No. 8 mesure 38 pieds de face à la rue St. Charles sur 118 pieds de profondeur.

RAFTER, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Scott, Pierce, Nouveau Canal et Gravier, désignée comme une portion de l'îlet No. 747; la dite portion de terre mesure 224 pieds de face aux rues Scott, Pierce et Gravier sur 143 et 77 pieds de profondeur.

POU, EMILE—Taxe de 1881, montant à $5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 268, le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Dryades sur 26 pieds de profondeur.

PAVAGEAU, E.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 36, 37 et 38 de l'îlet No. 800; les dits lots Nos. 36, 37 et 38 mesurent 584 pieds de face à la rue Broad sur 285 pieds de profondeur.

PHILIPS SUC. DANIELS—Taxe de 1881, montant à $4 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Enterpe et Franklin, désigné comme une demie du lot No. 6 de l'îlet No. 317; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur.

POELMAN, (HERITIERS) DR M.—Taxe de 1881, montant à $1 80

Une demie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Bassin, Enterpe et Franklin, désignée comme une demie du lot No. 6 de l'îlet No. 317; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur.

POELMAN, (HERITIERS) DR M.—Taxe de 1881, montant à $7 00

Une demie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Bassin, Enterpe et Franklin, désignée comme une demie du lot No. 6 de l'îlet No. 317; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

PHILLIPS, SUC. DANIEL JR.—Taxe de 1881, montant à $12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 404; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 106 pieds.

PINLA, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à $15 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Prieur, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'îlet No. 408; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 81 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

PURDY, MLLE CORNELIA—Taxe de 1881, montant à $75 00

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Jullie et Notre Dame, désignés comme les lots Nos. 5 à 9 inclusivement et 12 à 15 inclusivement de l'îlet No. 10; les dits lots Nos. 5 à 9 inclusivement mesurent 196 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 90 pieds; les lots Nos. 10 à 15 inclusivement mesurent 80 pieds de face à la rue Notre Dame sur une profondeur de 105 pieds; et le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre Dame.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $42 00

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme lots Nos. 1 à 4 inclusivement de l'îlet No. 217; les dits lots Nos. 1 à 4 inclusivement mesurent 100 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 106 pieds.

PATEUR, MARY L.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julie, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 274; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Girod sur 127 pieds de profondeur.

PRATS, V—Taxe de 1881, montant à $15 00

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Gravier, Julie et Howard, désignés comme lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'îlet No. 248; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; le lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; le lot No. 20 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; le lot No. 21 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; les lots Nos. 21 et 22 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur. Le lot No. 20 forme l'encoignure des rues Liberté et Gravier.

STOCKMEYER, EDOUARD F. ET CO.—Taxe de 1881, montant à $90 00

Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Gaiennie, Pillé et Nouvelle, désignée comme une portion de la bature B.

SMITH, M. J. & CO.—Taxe de 1881, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désignés comme lot No. 3 de l'îlet No. 425, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 119 pieds.

SMITH, M. J. ET CIE.—Taxe de 1881, montant à $7 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Canal Neuf, Willow et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 425; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 64 pieds de face à la rue Canal Neuf sur une profondeur de 124 pieds; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Canal Neuf et Willow.

SLIDELL, ALFRED, ET ALS—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Vénus, Broad et Euphrosine, désigné comme l'îlet No. 520.

SLIDELL, JOHN (HERITIERS)—Taxe de 1881, montant à $1 80

Une demie d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cortès, Scott, Canal Neuf et Gravier, désignée comme une demie de l'îlet No. 740; la dite demie de l'îlet No. 740 mesure 324 pieds de face sur rues Gravier, Cortès et Scott sur 154 et 119 pieds de profondeur.

SCHWARTZ, MOSES—Taxe de 1881, montant à $144 00

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Julie et Girod, désignés comme les lots Nos. 13, 14, 15, 16 et 17 de l'îlet No. 162; les dits lots Nos. 13, 14, 15, 16 et 17 mesurent 150 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 170 pieds.

SOCIETE DE LA BIBLE DU SUD-OUEST—Taxe de 1881, montant à $90 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Erato, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 425, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 119 pieds.

SMITH, M. J. ET CIE.—Taxe de 1881, montant à $7 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Canal Neuf, Willow et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 425; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 64 pieds de face à la rue Canal Neuf sur une profondeur de 124 pieds; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Canal Neuf et Willow.

SLIDELL, ALFRED, ET ALS—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Vénus, Broad et Euphrosine, désigné comme l'îlet No. 520.

SLIDELL, JOHN (HERITIERS)—Taxe de 1881, montant à $1 80

Une demie d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cortès, Scott, Canal Neuf et Gravier, désignée comme une demie de l'îlet No. 740; la dite demie de l'îlet No. 740 mesure 324 pieds de face sur rues Gravier, Cortès et Scott sur 154 et 119 pieds de profondeur.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désignés comme lot No. 8 de l'îlet No. 425, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 113 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Nouveau Canal et Clara.

SMITH, M. J. & CO.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 425; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 115 pieds.

SMITH, M. J. & CO.—Taxe de 1881, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Erato, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 425, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 119 pieds.

SMITH, M. J. ET CIE.—Taxe de 1881, montant à $7 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Canal Neuf, Willow et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 425; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 64 pieds de face à la rue Canal Neuf sur une profondeur de 124 pieds; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Canal Neuf et Willow.

SLIDELL, ALFRED, ET ALS—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Vénus, Broad et Euphrosine, désigné comme l'îlet No. 520.

SLIDELL, JOHN (HERITIERS)—Taxe de 1881, montant à $1 80

Une demie d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cortès, Scott, Canal Neuf et Gravier, désignée comme une demie de l'îlet No. 740; la dite demie de l'îlet No. 740 mesure 324 pieds de face sur rues Gravier, Cortès et Scott sur 154 et 119 pieds de profondeur.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Clio, Howard et Rampart, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 369; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Clio sur 150 pieds de profondeur.

ROGERS, WYNNE—Taxe de 1881, montant à $6 00

Une demie indivise d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district